

195

1  
Séance du mardi 15 juin 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Aimon, Amie, Astier, Barbier, Alexandre Bérard, Besurin, Chautemps, Darrelle, Donner, Ferd. Dreyfus, Albert Girard, Lucien Hubert, H. Michel, M. Aliès - Lacroix, Lhopiteau, Mougnot, Jeanneney, Penouvier, Perchat, Péronnet, Steeg, De Selvas, Couron, Cronillot.

M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Mes chers collègues,  
« Nous ne pouvons laisser passer la mort inattendue de M. Forichon sans apporter un dernier hommage à sa mémoire. Ai-je besoin de vous rappeler la surprise douloureuse que nous a causée la nouvelle de cette perte inattendue? M. Forichon, dans ces dernières années, avait pressenti le rôle important qu'il aurait à jouer un jour la Commission des finances et c'est dans cette pensée qu'il a sollicité de son bureau la tâche d'en faire partie. Vous savez avec quelle assiduité il assistait à nos séances et la part qu'il prenait à nos discussions, si la mort ne nous l'avait enlevé, il nous

aurait certainement donné des avis dont nous aurions tiré le plus grand parti. Le livre de Deane, en votre nom, nos derniers hommages (votre approbation).

M. le Président demande ensuite à la commission d'en finir avec la question des viandes frigorifiées. La discussion du projet voté par la Chambre a été suffisamment longue pour lui permettre de se prononcer tout d'abord sur le principe de l'importation des viandes frigorifiées, une fois ce vote acquis, la commission aura à statuer non pas sur le projet de loi voté par la Chambre, lequel est vraiment d'une simplicité trop grande, mais sur les nouvelles propositions apportées par le Gouvernement. Il ne faudrait pas que la discussion s'éternisât.

M. Millies-Lacroix donne lecture d'un rapport sur la question des marchés de blé conclus au mois d'août 1814 par la maison Louis Dreyfus et C<sup>ie</sup>.

M. Viviani, Président du Conseil, Fernand David, ministre de l'Agriculture, Renard et le général Abant sont introduits et prennent place au bureau.

M. le Président expose qu'à la suite des nombreuses discussions qui ont déjà eu lieu devant la commission, celles-ci a manifesté

le désir d'obtenir du Gouvernement des explications sur les nouvelles dispositions introduites par la Chambre dans le texte du projet de loi sur les viandes frigorifiées.

M. le Président du Conseil répond successivement aux différentes questions qui lui sont adressées par M. M. Ferrouvier, De Selves, Barbier, Doumer et Mougeot sur ces dispositions (art. 4, 15 et 16).

M. Xiriani, à la suite de ces demandes, promet de faire parvenir à la commission le contrat général passé à cet égard avec l'étranger, ainsi que tous les éléments de cette affaire.

M. M. les ministres se retirent.

M. Mullier-Lacroix donne lecture de son rapport sur les affaires Louis Dreyfus (acquisitions de blé).

M. De Selves demande communication du dossier.

à la suite d'un échange d'observations entre M. M. De Selves, Ferrouvier, Doumer et le Président, le rapport de M. Mullier-Lacroix est mis aux voix et adopté.

M. Lhopiteau estime qu'il conviendrait

4

de demander au Gouvernement quelles sanctions il entend appliquer aux auteurs des agissements qui viennent d'être signalés.

Cette proposition est adoptée et la commission décide qu'un tirage de quelques exemplaires du rapport de M. Rollin-Lacroix aura lieu immédiatement pour être adressés en duplicate au Gouvernement.

La séance est levée à 5 heures.

---